

Instructions pour effectuer le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel et confirmer votre conformité

Cette ressource a été élaborée pour aider les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits (EPEI) à effectuer le volet éducatif du Programme d'apprentissage professionnel continu (APC) à savoir le [Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel](#).

L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance reconnaît que le contenu du Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel est sensible et qu'il peut être difficile d'aborder ce sujet. Avant de commencer le programme, vous pourriez vouloir consulter [Prendre soin de soi et des autres](#).

Pour vous aider à gérer la sensibilité du contenu, réfléchissez à la meilleure façon de suivre la formation. Il se peut que vous préférerez lire le contenu du module vidéo plutôt que de l'écouter et de le regarder, c'est pourquoi des transcriptions se trouvent sous chaque vidéo. Vous déciderez de la meilleure façon pour vous de suivre la formation :

- seul ou en groupe ou avec une personne de confiance;
- en plusieurs sessions plutôt qu'en une seule fois;
- sans écouter les témoignages des modules vidéo, qui ne sont pas requis pour terminer le programme;
- en ayant, en cas de malaise émotionnel, la possibilité d'en parler à une personne de confiance ou à un membre de la famille, ou de s'adresser à un centre de crise.

Suivre le programme

Pour accéder au programme :

1. Sur le site Web de l'Ordre, ouvrez une session dans Mon Ordre, mon compte, à l'aide de votre adresse courriel figurant dans les dossiers de l'Ordre et votre mot de passe.
2. Cliquez sur l'onglet Apprentissage professionnel continu.
3. Cliquez sur le bouton Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel pour vous connecter à la plateforme de formation en ligne du Centre canadien de protection de l'enfance (CCPE).

Vous pouvez choisir de suivre le programme seul ou avec des collègues. S'engager dans une réflexion et un dialogue entre collègues peut renforcer votre apprentissage. Chaque membre doit ensuite effectuer le test de validation des connaissances de Priorité jeunesse et le questionnaire de Tatïe se confie dans son propre compte CCPE et confirmer avoir achevé les éléments du programme lors de son renouvellement d'adhésion à l'Ordre.

Pour confirmer la date limite à laquelle vous devez terminer le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel, vérifiez le tableau des détails du cycle d'APC dans [Mon ordre, mon compte](#).

Trois éléments à effectuer

Le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel comprend trois éléments obligatoires : vous pouvez les effectuer en plusieurs séances. Il faut de 5 à 6 heures environ pour tout terminer.

Il est recommandé aux membres de suivre les éléments de formation requis selon l'ordre indiqué ci-dessous.

Priorité Jeunesse – Formation à la prévention des abus pédosexuels		
Format et durée	Étapes pour effectuer l'activité	Confirmation de l'achèvement
<p>8 modules et test de validation des connaissances</p> <p>De 3 h à 3 h 1/2.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accéder à Priorité Jeunesse – Formation à la prévention des abus pédosexuels à partir de « Mes présentations » sur la plateforme de formation du CCPE. 2. Effectuer les modules requis. 3. Réussir le test de validation des connaissances avec une note de 80 % ou plus. <p>Le test de validation des connaissances comprend 20 questions à choix multiples. Le test peut être passé autant de fois que nécessaire jusqu'à sa réussite.</p>	<p>Vous recevrez une attestation de participation qui figurera dans « Mon compte » sur la plateforme de formation du CCPE. Vous pouvez télécharger votre certificat et le conserver dans vos dossiers.</p> <p>Un avis d'achèvement automatique sera envoyé à l'Ordre.</p> <p>La note obtenue au test de validation des connaissances ne sera pas envoyée à l'Ordre.</p>

Tatie se confie – Mise en pratique		
Format et durée	Étapes pour effectuer l'activité	Confirmation de l'achèvement
<p>Module vidéo et questionnaire.</p> <p>Leçons et feuilles d'activité facultatives.</p> <p>De 20 à 30 minutes.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accéder à Tatie se confie – Mise en pratique à partir de « Mes présentations » sur la plateforme de formation du CCPE 2. Effectuer le module vidéo requis 3. Répondre au questionnaire et obtenir un résultat de 100 %. <p>Le questionnaire comprend quatre questions à choix multiples. Le test peut être repassé autant de fois que nécessaire jusqu'à sa réussite.</p>	<p>Vous recevrez une attestation de participation qui figurera dans la section « Mon compte » sur la plateforme de formation du CCPE. Vous pouvez télécharger votre certificat et le conserver dans vos dossiers.</p> <p>Un avis d'achèvement automatique sera envoyé à l'Ordre.</p>

Ressources de l'Ordre à consulter

Format et durée	Étapes pour effectuer l'activité	Confirmation de l'achèvement
Avis professionnel : Devoir de faire rapport (PDF) De 15 à 20 minutes.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accéder à la page « Ressources de l'Ordre à consulter » sur la plateforme de formation du CCPE 2. Lire les ressources et y réfléchir. 	<p>Il n'existe aucun certificat d'achèvement pour cet élément.</p> <p>Vous confirmerez avoir achevé cet élément obligatoire au moment du renouvellement de l'année où vous devez avoir effectué le programme.</p>
Racisme et préjugés dans les signalements aux services de protection de l'enfance (PDF) De 10 à 15 minutes.		
Scénarios du Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel (PDF) De 40 à 50 minutes de lecture et de réflexion		

Ressources d'apprentissage supplémentaires

L'Ordre fournit des liens vers d'autres ressources à consulter pour un apprentissage supplémentaire sur les sujets couverts par le programme. Vous pouvez y accéder à partir de la page Ressources supplémentaires en soutien à votre apprentissage.

Pour en savoir plus sur le Programme de prévention des mauvais traitements d'ordre sexuel, veuillez consulter le site Web de l'[Ordre ici](#).

En cas de besoins liés à l'accessibilité, veuillez nous contacter à apc@ordre-epe.ca ou au **1 888 961-8558**.



Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

Téléphone : 416 961-8558

Sans frais : 1 888 961-8558

Courriel : apc@ordre-epe.ca

Site Web : ordre-epe.ca



This publication is also available in English under the title: *Instructions for Completing the Sexual Abuse Prevention Program and Confirming Compliance*.

Si vous avez besoin d'un format accessible ou d'une aide à la communication, veuillez nous contacter au 1 888 961-8558 / communications@ordre-epe.ca